

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE THORAME BASSE

Séance du mercredi 07 juin 2023

Date de la convocation: 31/05/2023

Membres en exercice : 8

L'an deux mille vingt-trois et le sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Monique JANIN

Présents : 6

Présents : Monique JANIN, Florence FOURNEAU, Nicole HOGGE, Florine SENES, Caroline CHAILLAN, Didier VIAL

Votants: 7

Représentés: Bruno BICHON par Monique JANIN

Pour: 6

Excusés:

Contre: 1

Absents: Micaël REBOUL

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Florence FOURNEAU

Objet: LOCATION PARCELLE AU MOUSTIER - DE_2023_022

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que la commune dispose d'un terrain actuellement en friche situé sous la déchetterie. Face aux difficultés rencontrées pour trouver une aide financière dans le projet d'installation d'un hangar photovoltaïque, Monsieur le maire propose au Conseil un accord de principe sur le fait de mettre en place un bail de location auprès d'un artisan ou d'une entreprise locale. Ceci afin de rentabiliser ce terrain inutilisé et de permettre à un acteur local de pouvoir créer ou étendre son activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE de mettre en location une partie de la parcelle cadastrée sous le numéro C-535 au profit d'un artisan ou d'une entreprise locale

DIT que le bornage et les frais notariés seront à la charge de la commune

AUTORISE Monsieur le maire à prendre attache auprès du notaire afin d'établir un contrat de bail intéressant pour les deux parties.

Le projet de bail sera alors présenté en Conseil Municipal.

Fait et délibéré ce jour,



La secrétaire de séance

Florence FOURNEAU

RF
Sous-Préfecture de CASTELLANE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/06/2023
004-210402186-20230607-DE_2023_022-DE